Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 22 septembre 2022

KYLIAN 2/ALPE COIFFURE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 septembre 2022 sous réserves d'incidents

Suivant acte reçu par **Maître Olivier BERGER, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Olivier BERGER Notaire Associé », titulaire d'un Office Notarial à VILLENEUVE LEZ AVIGNON, Avenue Gabriel Péri**, le 13 septembre 2022, en cours d'enregistrement au SPFE NIMES, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **KYLIAN 2**, dont le siège est à SORGUES (84700) route nationale 7 Village d'entreprise ERO, identifiée au SIREN sous le numéro 813258779 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
A :
La Société dénommée **ALPE COIFFURE**, dont le siège est à SORGUES (84700) 2 rue des Cardeurs, identifiée au SIREN sous le numéro 918 554 692 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Désignation du fonds : un fonds de commerce de Prestations liées à la coiffure ainsi que la vente de produits y étant affectés ainsi que les produits liés à la beauté et au bien être sis à SORGUES (84700) Route nationale 7, Village d'entreprises Ero, connu sous le nom commercial **IN ' COLOR** et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 813258779.
Propriété et jouissance le jour de l'acte.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 EUR), s'appliquant :
– aux éléments incorporels pour TRENTE-CINQ MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-UN EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS (35 781,99 EUR)
– au matériel pour TREIZE MILLE QUATRE-VINGTS EUROS (13 080,00 EUR)
– et aux marchandises pour MILLE CENT TRENTE HUIT EUROS ET UN CENTIME (1.138,01 EUR).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 22 septembre 2022

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'étude de Maître GAUTIER, notaire à SORGUES (Vaucluse) 84700, 71 Allée des Moulins, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

3954557
Publié le 22/09/2022

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !